



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Iran

Question écrite n° 95360

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation des prisonniers politiques iraniens, notamment d'un ancien ministre des affaires étrangères. Dirigeant du Mouvement de libération d'Iran, à 80 ans, gravement malade, il est une personnalité très respectée en Iran et à l'étranger. Un appel vient d'être lancé notamment pour sa libération. Il lui demande de bien vouloir lui apporter toutes précisions quant à l'action de la France dans ce dossier.

Texte de la réponse

M. Ebrahim Yazdi, ancien ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, a été emprisonné à plusieurs reprises depuis 2009 et dernièrement entre octobre 2010 et mars 2011. Il était jusqu'en mars dernier le secrétaire général du Mouvement de libération de l'Iran, parti d'opposition d'inspiration libérale interdit par le pouvoir en place. Dès l'annonce de sa condamnation en octobre dernier, la France a appelé à la libération immédiate d'Ebrahim Yazdi qui est intervenue en mars dernier. Ces mois de détention témoignent du renforcement inacceptable du système répressif en Iran en place depuis la réélection contestée d'Ahmadinejad à la présidence de la République islamique d'Iran en juin 2009. Fidèle à ses valeurs, la France ne peut rester silencieuse devant cette dégradation inacceptable de la situation des droits fondamentaux. Dans le respect de la souveraineté de l'Iran, nous dénonçons avec la plus grande fermeté la situation actuelle sur le fondement du respect des droits de l'homme et des engagements internationaux auxquels l'Iran a librement souscrit, en particulier le pacte international relatif aux droits civils et politiques. C'est dans cet esprit que la France a pris fermement position sur plusieurs cas individuels, comme celui de Sakineh Mohammadi Ashtiani, et qu'elle a adopté, avec ses partenaires européens, des sanctions à l'encontre de 32 responsables de la répression interne et des atteintes aux droits de l'homme. C'est dans cet esprit enfin que nous appelons les autorités iraniennes à respecter le droit à la libre expression et à la manifestation pacifique et à libérer immédiatement tous les prisonniers arbitrairement détenus, y compris MM. Moussavi et Karroubi.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95360

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 décembre 2010, page 13219

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8737